

## Processus d'admission au service régional scolaire en TSA/DIM-S

### Polyvalente Benoît-Vachon de Sainte-Marie

#### **Mandat :**

Le service régional TSA-DIMS de la polyvalente Benoît-Vachon s'adresse aux élèves de 12 à 21 ans au 30 septembre présentant un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme ainsi qu'une déficience intellectuelle et dont les besoins prioritaires identifiés nécessitent un service de niveau régional.

Le service régional s'adresse de façon prioritaire aux centres de services de la région administrative de Chaudière-Appalaches, soit le CSS des Appalaches, le CSS des Navigateurs, le CSS de Côte-du-Sud et le CSS de la Beauce-Etchemin. Une demande venant des autres CSS de la région 03 peut toutefois être faite.

#### **Conditions d'admission :**

- L'élève doit avoir reçu un diagnostic d'autisme tel que défini dans le DSM-V. Il peut présenter aussi un diagnostic de déficience intellectuelle légère ou moyenne à sévère;
- La situation scolaire nécessite un service adapté tel qu'offre le service régional : suite à des rencontres de concertations, de plans d'intervention et de travail collaboratif avec les partenaires de la santé en PSII, la recommandation des différents comités est la scolarisation en milieu spécialisé;
- Les élèves provenant de classes spécialisées TSA ou en déficience intellectuelle seront considérés en premier, malgré le fait qu'ils soient quand même soumis au processus d'admission;
- De façon à répondre convenablement aux besoins de l'élève, certaines modalités ou conditions particulières d'admission (par exemple : intégration progressive, temps de scolarisation adapté) pourraient être jugées nécessaires en vue de l'admission de ce dernier. À cet effet, le parent doit être informé que la rentrée scolaire du jeune pourrait se faire de façon progressive;

## **Procédure d'admission :**

- 1- Envoi des documents suivants avant le 15 mars 2022 au responsable de l'adaptation scolaire du CSSBE ([services.educatifs@csbe.qc.ca](mailto:services.educatifs@csbe.qc.ca)) en copie conforme à la direction adjointe de la polyvalente Benoît-Vachon ([anick.gervais@csbe.qc.ca](mailto:anick.gervais@csbe.qc.ca)) :
  - ⇒ Formulaire d'autorisation et de transmission des informations signé par les parents et par l'élève lui-même, s'il y a lieu;
  - ⇒ Demande d'admission complétée;
  - ⇒ Le dossier professionnel et médical de l'élève, soit :
    - Rapports en psychologie, en psychoéducation, notamment des comportements adaptatifs;
    - Rapports ou résumé en orthophonie;
    - Rapports ou résumé en ergothérapie;
    - Tout autre rapport médical ou professionnel pertinent.
  - ⇒ Bilan scolaire, bulletin, historique des services scolaires;
  - ⇒ Plan d'intervention scolaire;
  - ⇒ PSII s'il y a lieu.
  
- 2- Rencontres du comité d'admission :
  - ⇒ Les rencontres sont prévues le 28 mars 2022 par TEAMS.
  - ⇒ Suite au comité, il est possible qu'un ou des membres du comité demandent à aller observer l'élève présenté dans son environnement.
  - ⇒ Composition du comité :
    - Anick Gervais, directrice adjointe de la polyvalente Benoît-Vachon
    - Guylaine Roy, psychoéducatrice au CSSBE
    - Marie-Pier Couture, orthophoniste au CSSBE
    - Dominique L Poulin, conseillère pédagogique en adaptation scolaire du CSSBE
    - Représentant neutre d'un autre CSS de la région de Chaudière-Appalaches
  
- 3- Envoi de la réponse au responsable de l'adaptation scolaire du centre de service scolaire qui demande le service au plus tard dans la semaine du 11 avril 2022.
  
- 4- Une visite et une rencontre avec les parents sera offerte suite à une réponse positive du comité d'admission, avec rendez-vous avec la direction adjointe de la polyvalente Benoît-Vachon.